

AUTORISATION PARENTALE
à remettre aux professeurs d'EPS

1. Je soussigné : (1)
demeurant à :
téléphone domicile : téléphone travail : Mail :
autorise l'élève : classe : né(e) le :
à participer aux activités de l'association sportive du collège P. Claudel.

Activité(s) choisie(s) : -BADMINTON -KAYAK -RAID/PLEIN AIR -ESCALADE -SPORT PARTAGE

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale.

Dans le cadre des activités de l'Association Sportive, j'autorise la diffusion d'images où apparaîtrait mon enfant. (En cas de refus, rayer cette mention)

Mon enfant a un PAI* oui non

2. Pour limiter le coût des déplacements, des parents dévoués et les enseignants se proposent de transporter les élèves exceptionnellement dans leurs véhicules personnels assurés par leurs soins et répondant aux normes en vigueur concernant le contrôle technique.

Je refuse que mon enfant soit transporté dans ces conditions **OU** j'autorise mon enfant à bénéficier de ces transports. *

J'accepte, si besoin est, de transporter exceptionnellement des élèves dans mon véhicule (Fournir la photocopie du contrôle technique et de l'assurance du véhicule) * **oui non**

3. Le collège offre à votre enfant la possibilité de manger son pique-nique au collège (de 12h à 13h15), sous la surveillance d'un adulte, pour limiter les allers-retours des familles. Par contre votre enfant effectue le trajet collège-gymnase avec les élèves de l'Association Sportive mais sans la présence d'un adulte.

Pour cela nous avons besoin de votre autorisation. Sans cette dernière, votre enfant ne pourra pas rester au collège durant la pause méridienne du mercredi.

J'ai pris connaissance des conditions précédentes et j'autorise mon enfant (Nom et prénom l'élève)
classe de, s'il mange son pique-nique au collège, à se rendre au gymnase seul pour participer aux activités de l'Association Sportive.

4. La licence UNSS est obligatoire pour prendre part aux activités de l'AS. La licence inclut d'office une assurance auprès de la MAIF, garantie indemnisation des dommages corporels de base. Vous pouvez si vous le souhaitez souscrire une garantie complémentaire permettant de bénéficier d'une protection encore plus élevée : la garantie I.A Sport + (+11,34euros). Infos complémentaires sur l'ENT, rubrique association sportive.

Je soussigné, père, mère, tuteur
Reconnait avoir pris connaissance de garanties proposées par l'assureur de l'association sportive (MAIF) pour la couverture des dommages corporels de mon enfant

(Nom et prénom de l'élève)(Classe).....
dans le cadre des activités de l'AS, consultables sur l'ENT, rubrique AS.

5. J'ai pris connaissance que la responsabilité des encadrants n'est plus engagée passée l'horaire de fin d'activité. En cas de changement cette dernière sera communiquée via l'ENT ou par voie d'affichage dans la cour du collège.

J'atteste avoir pris connaissance des 5 points précédents et donner les autorisations nécessaires.

Fait à, le.....

Signature des parents

(1) Nom et Prénom de la personne responsable

* Rayer la mention fausse

COÛT : 40 euros (5 euros pour activité ponctuelle). Chèque, carte jeunes 01 ou espèces. Chèque : ordre =Association Sportive Collège Paul Claudel.